



## « LA LETTRE DES MARINS SAUVETEURS » N°6 – juillet, août et septembre 2010

### **la orana i maeva – Mot du président et du bureau**

*Voici presque un an que le bureau exécutif de notre association a été élu par ses pairs lors de l'assemblée générale constitutive du 18 novembre 2009. Nous étions alors 88 adhérents volontaires à s'engager dans le but notamment « de susciter et encourager toutes initiatives et tous concours tendant à accroître l'efficacité de la sauvegarde de la vie humaine en mer et dans les lagons des îles et atolls de Polynésie française sous le contrôle opérationnel des autorités responsables des Maires et/ou du Haut Commissaire (MRCC Papeete) selon les termes de leur responsabilité. »*



*A ce jour, nous sommes plus de 200 adhérents (223 membres et 163 navires) à avoir répondu à cet objectif louable « du plus de sécurité » pour tous.*

*L'association est jeune mais ses actions sont soutenues par l'Etat et le Pays ainsi que par les sociétés privées. En effet, le Pays a reconnu son intérêt général, le 11 août 2010 ce qui permettra aux sponsors et mécènes de soutenir nos actions. L'Etat sera à la même écoute en instruisant la demande récente de reconnaissance d'utilité publique (loi 1091).*

*Les travaux ont été nombreux pour les six membres du bureau exécutif au cours de ces derniers mois. Les marins des îles et atolls éloignés pourront également faire part de leur expérience au montage des premières stations FEPSM. Un bilan des actions vous sera présenté lors de la tenue de la prochaine assemblée générale. Une nouvelle élection des membres du bureau exécutif (6 membres) est à prévoir pour un mandat de deux ans.*

*Je vous donne rendez vous dès à présent à **l'assemblée générale annuelle du lundi 06 décembre à 14h30** en base navale de Fare Ute (siège de l'association, à Tahiti). Vous êtes conviés à y participer ou à vous faire représenter en tant que membre de droit.*

**Vincent COUE et les membres du bureau exécutif.**

### **Les dernières nouvelles.**

#### **Reconnaissance d'intérêt général de l'association par le Pays**

Notre association est reconnue d'intérêt général par voie d'arrêté du Président du Pays du 11 août 2010 (JOPF du 19/08/2010). Les sociétés sponsoring vont pouvoir ainsi nous soutenir dans nos actions. Tout donateur pourra faire déduire de son bénéfice imposable le don qu'il aura fait à l'association.

## Reconnaissance d'utilité publique de l'association par l'Etat

Le 31 août 2010, le président de l'association a transmis une demande de reconnaissance d'utilité publique aux ministères de l'intérieur et de l'écologie (direction des affaires maritimes) de métropole. La SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) de métropole et d'outre mer - avec qui la FEPSM a un partenariat - possède cette qualité depuis 1970. Ainsi, les marins sauveteurs participent à la chaîne organique du sauvetage en mer comme acteurs reconnus statutairement.

## Remboursement en carburant

Grâce à quelques premiers apports financiers pour garantir le fonctionnement de la vie courante de l'association, les premiers remboursements en carburant ont pu être effectués par le bureau exécutif.

Il convient de rappeler que ces remboursements interviennent dans le cadre d'une opération de recherche et de sauvetage coordonnée par le MRCC Papeete (H24 : 46.53.16). Le moyen privé d'intervention doit être mis en alerte par le centre de sauvetage et ses horaires de sortie doivent lui être connus.

Barèmes :

- < 50CV - 6 litres/heure
- 50cv à 99cv - 10 litres/heure
- 100cv à 149cv - 13 litres/heure
- 150cv à 199cv - 17 litres/heure
- 200cv à 249cv - 22 litres/heure
- 250cv à 350cv - 28 litres/heure.

## Nouveau logo

A l'occasion de la création de la ligne vestimentaire des marins sauveteurs, l'agence de publicité *NEXT* de Laurent BRISSONNAUD a créé gracieusement le nouveau logo de l'association qui figure en entête de la NewsLetter. Les logos bien connus d'*ATN*, de la *Pacifique des Jeux*, de *VINI* ou de la *SOCREDO* ont été réalisés par l'agence.



Logo personnalisable par station :

## Tenues vestimentaires

Le logo « api » va être apposé sur les nouvelles tenues (casquette, lycra, short) dont le projet a vu le jour le 16 août 2010. Le directeur général de la Pacifique des Jeux, Thierry GABARRET, a accordé son soutien aux marins sauveteurs intervenant en mer. Près de 500 tenues d'intervention en mer sont en cours de confection.



## Formation

Une nouvelle adhérente FEPSM et membre actif de la SNSM a été désignée en charge des formations pour les marins sauveteurs aux gestes de secours. Virginie est au 311 981. A ce titre, un projet de convention pourrait être signé entre la FEPSM et la FPS (fédération polynésienne de secourisme) agréée.

Fédération d'Entraide Polynésienne de Sauvetage en Mer  
Siège : 46-51-42 - Président : 77 77 26 - Secrétaire : 740 782  
fepsm@mail.pf - <http://fepsm.mblog.pf/> - mail secrétaire : tevaobxtahiti@mail.pf  
Base Navale de Fare Ute - 98 715 Papeete CMP  
RIB - Compte CCP : 14168 / 00001 / 8337308K068 / 39 N° Tahiti : 930 040

## Si tu veux te renseigner sur la FEPSM

<http://fepsm.mblog.pf/> - Les sites internet du Haut Commissariat ([www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)), du service de la pêche ([www.peche.pf](http://www.peche.pf)) et de la direction polynésienne des affaires maritimes ([www.equipement.mer.pf](http://www.equipement.mer.pf)) surfent avec nous !